La Brède ■ Montesquieu

Vous me parleriez de toute l'Europe, moi je vous parlerais de mon village de La Brède.

Ville de La Brède

Actualités d'Avril 2012

Édito

Chères Brédoises, Chers Brédois,

- Je ne suis pas hostile aux lignes à grande vitesse.

Je me suis toutefois opposé au projet de tracé par l'Est de la LGV Sud Europe Atlantique parce qu'il me paraissait mal choisi et trop onéreux, et afin de protéger notre territoire communal qui était menacé.

- Je ne suis pas hostile non plus aux énergies renouvelables.

Mais j'ai toutefois proposé au Conseil Municipal de manifester son opposition au projet de création d'une centrale photovoltaïque de 29 hectares (42 130 panneaux solaires), à proximité immédiate du village de « Moras » sur le site des anciennes gravières de la société FABRIMACO, dont j'avais pu, après dix ans de procédure, faire cesser l'exploitation qui dévastait notre environnement.

Parce que ce projet n'a pas sa place à cet endroit, dont notre Plan Local d'Urbanisme avait prévu la réhabilitation et le reboisement, lesquels ont par la suite, été ordonnés par Arrêté Préfectoral.

Nous sommes en effet au cœur de la zone viticole d'AOC des Graves, les parcelles impactées jouxtant un terroir classé par l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO) en terroir viticole à enjeux classés en espace naturel majeur et la réserve géologique de La Brède-Saucats.

Au surplus et surtout, le projet empiète sur le périmètre de protection du site historique classé du Château de La Brède.

Pour ces raisons, il suscite évidemment la réprobation des instances de la profession viticole, mais aussi celle du monde de la culture, attaché à la préservation du cadre historique unique de l'héritage de Montesquieu. Il a reçu un avis défavorable de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine.

Je ne serais pas complet si je n'évoquais pas les nuisances considérables que génèrerait le chantier de quatorze mois qui serait nécessaire pour l'installation de cette centrale dont le promoteur a prévu qu'il serait desservi par le chemin de la Cesque et l'avenue Adolphe Demons pourtant interdits à la circulation des poids lourds de plus de 3.5 tonnes par mon Arrêté Municipal du 26 février 1996.

Je laisse imaginer aux riverains de ces deux axes, qui ont dû supporter pendant des années le passage des camions de Fabrimaco, ce que pourrait être leur voisinage avec les dizaines d'engins de chantier et les poids lourds qui interviendraient sur le site pendant toute cette période.

Le Conseil Municipal ou, plus exactement, la majorité municipale, a donc adopté le 21 mars dernier, la motion dont vous trouverez le texte dans ce bulletin.

Il est regrettable qu'en votant contre cette motion pour des raisons de petite politique, l'opposition n'ait, encore une fois, pas su se hisser au niveau de l'intérêt général évident de la Commune.

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède

Les clés du Budget 2012

Dans sa séance du 21 mars 2012, le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif 2011 qui traduit l'exécution du budget de l'année dernière et a adopté le budget primitif 2012 qui projette en recettes et dépenses les objectifs de l'année en cours.

DE BONS RESULTATS 2011

Le résultat financier de l'exercice 2011 fait apparaître :
- **en fonctionnement : un excédent de 480 000 €** (auxquels s'ajoutent 1 200 000 € d'excédents passés)
- **en investissement : un déficit de 133 500,77 €**

Ce résultat fortement excédentaire permettra le financement d'opérations importantes en 2012 et 2013. Il démontre aussi la capacité de la Commune à réduire ses dépenses de fonctionnement et optimiser ses recettes pour concentrer ses efforts sur l'investissement et les services concrets offerts aux brédoises et brédois.

UN BUDGET 2012 TOURNÉ VERS L'INVESTISSEMENT

Le budget prévisionnel pour 2012 s'inscrit dans un contexte de crise économique persistante et des difficultés financières des Etats de la zone euro. De même, la frilosité et la fragilité des banques nécessitent une anticipation de la collectivité qui aura des besoins importants de financement en 2012 pour réaliser effectivement l'ensemble des investissements et des projets de la Commune.

bulletin municipal

Budget (suite)

• DES RECETTES STABLES

Parmi les quatre collectivités qui apparaissent sur votre avis d'imposition (Commune, Communauté de communes, Département et Région)**, seule la Commune de La Brède n'a pas augmenté vos impôts pour la 8ème année consécutive.** La priorité de la Municipalité reste donc de ne pas alourdir la fiscalité des brédois même si ses marges de manœuvre se réduisent de plus en plus.

En effet, la Dotation Globale de Fonctionnement, principale recette en provenance de l'Etat, est gelée et n'évolue que par l'augmentation de la population. Les autres recettes de fonctionnement ou d'investissement ne devraient pas varier beaucoup.

• DES DEPENSES MAITRISEES

Le budget primitif pour 2012 a été conçu **dans un esprit de maîtrise des dépenses de fonctionnement**, pour permettre la réalisation du programme d'investissements de la municipalité, dont de nombreuses actions ont été étudiées et démarrées en 2011.
Dans ce sens, les **achats et prestations de services extérieures,** ont baissé en 2011 pour la 3ème année consécutive et devraient rester stables en 2012.

Il en va de même avec les **charges de personnel** qui n'ont augmenté que de 1% en 2011 et représentent **1 600 000 € environ.**

Répartition des dépenses de fonctionnement

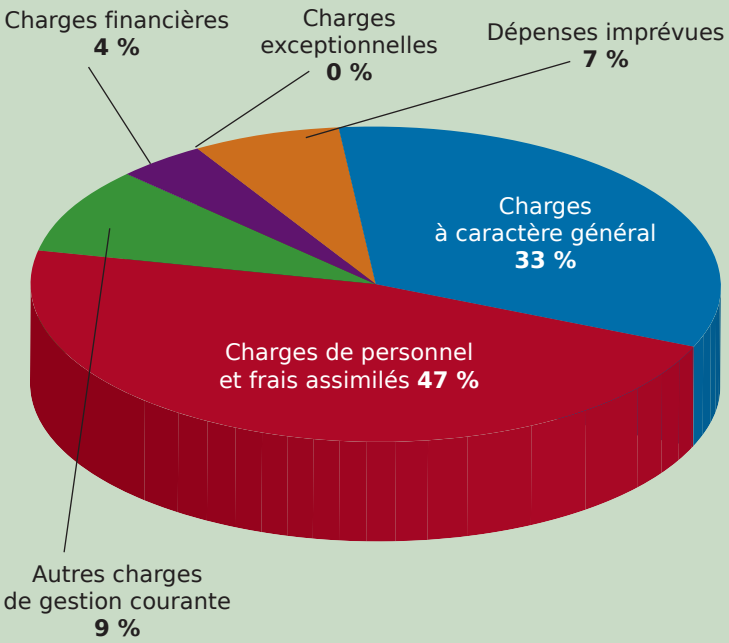

Le montant global des dépenses de fonctionnement est attendu aux alentours de 3 600 000 €, auquel s'ajoute un montant de dépenses imprévues inscrit à hauteur de 250 000 €.

• DES INVESTISSEMENTS POUR DEUX ANS

- **300 000 € seront consacrés à l'extension de l'école primaire** avec la création de 2 classes supplémentaires et d'une buanderie pour la rentrée prochaine.
- **300 000 € pour les travaux de voirie** qui auront lieu dès le printemps avec la création de trottoirs et l'installation d'éclairage public neuf dans la rue des Templiers, l'aménagement des Chemins du Sablot et des Pompiers, la réfection du Chemin de la Girotte, ainsi que sécurisation du centre bourg, de l'avenue de la Sauque et de l'avenue Esprit des Lois…).
- **300 000 € pour le projet de jardin public** qui devrait aussi voir le jour en 2012 avec l'aménagement d'aires de jeux pour les plus jeunes enfants jusqu'aux adolescents et l'embellissement paysager du Pré de l'Espérance, de même que la création d'un espace de stationnement doux.
- **100 000 € en travaux de remplacement de l'éclairage public** obsolète (tubes néons) sont également programmés, de même que la poursuite des **enfouissements des réseaux électriques** (avenue du Château).
- **En matière d'équipements sportifs,** l'aménagement de terrains est prévu pour améliorer les conditions d'entraînement au football comme au rugby (arrosage, éclairage, engazonnement…).
- Le **dossier de la rénovation de la salle des fêtes** sera poursuivi (dépôt et instruction du permis de construire, consultation des entreprises… puis travaux échelonnés sur 2012 et 2013).
- De même, l'**achat du terrain** pour le nouveau centre de secours de La Brède devrait être effectif en 2012 pour un prix de **125 000 €** qui sera payé par la commune.

Programmes d'investissement

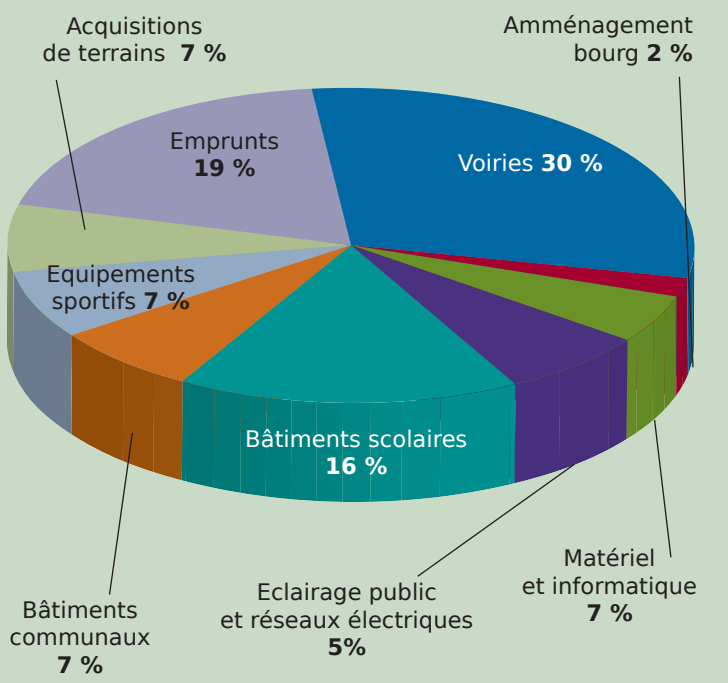

*Le montant prévisionnel des **opérations d'investissement** s'établit aux alentours de **1 750 000 €. Ces investissements sont répartis sur les budgets 2011, 2012 et 2013.***

Rosiere 2012

Les coulisses d'une élection

Les préparatifs de la Fête de la Rosière ont débuté avec l'élection de celle qui représentera la jeunesse brédoise les 22, 23 et 24 juin prochain.

Depuis sa création en 1823 par François de Paule Latapie, la tradition se perpétue : le Maire demande par courrier aux jeunes filles ayant dix huit ans dans l'année si elles souhaitent se présenter à l'élection. Les jeunes filles intéressées envoient une lettre de motivation qui est transmise au Jury désigné par le Maire selon le vœu de François de Paule Latapie. Chaque année, un nouveau jury est ainsi composé de Monsieur le Maire, Monsieur le Premier Adjoint, un représentant de la Paroisse, le Notaire (autrefois le Juge de Paix), dix femmes mariées et six pères de famille.

Nolwenn GOMEZ, Léonie SAUGNAC et Anaïs DELFIEUX

Lundi 12 mars, les 19 membres du jury se sont réunis pour élire notre Rosière 2012. Trois candidates : Anaïs DELFIEUX, Nolwenn GOMEZ et Léonie SAUGNAC, se sont présentées à tour de rôle avant de laisser le jury délibérer.

Ils ont élu Léonie SAUGNAC, 177e Rosière. « Issue d'une famille brédoise de plusieurs générations et petite fille de viticulteur, Léonie est étudiante en bac pro Aménagement et finition du Bâtiment, elle aimerait devenir décoratrice d'intérieur. *« C'est une chance de pouvoir s'investir dans l'événement le plus important des Brédois, afin d'honorer Montesquieu et me permettre en même temps de rendre hommage à ma famille. »*

Membres du jury 2012, de gauche à droite

Jean-Robert DAUDON, Michèle DRIANT, Josiane VIGNERON, Isabelle GABIN, Jacqueline ETCHART, Philippe NARDI, 1er adjoint, Lucien MAURIN, Léonie SAUGNAC, rosière 2012, Julien MOLLE, Michel DUFRANC, Maire de La Brède, François Roche, représentant de la paroisse, Me Bruno DESPUJOLS, notaire, Laurence RIEU, Dominique CANADELL, Mathieu FOULON, Suzanne CAUDAN, Claire FORNES, Bénédicte de BELIZAL, Nicolle LELEU, Thanh-Nahn BUI et Patrick SISCARD.

Jeunesse

Un nouveau chef aux cuisines

Depuis le mois de mars, **Joël SIRAC est le nouveau cuisinier du service de restauration collective de la commune.** Employé par la société « SRA Ansamble » pendant 26 ans, il a aussi travaillé quelques années dans la restauration traditionnelle. Sa mission est d'assurer la préparation de plus de 350 repas quotidiens, tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires, d'encadrer l'équipe et de gérer l'approvisionnement. Il espère pouvoir éveiller les papilles et développer le goût des enfants en privilégiant les produits frais et les aromates, ainsi que les produits bio.

Vacances d'avril

L'accueil de loisirs municipal sera ouvert du 16 au 27 avril 2012 dans les locaux des écoles primaire et maternelle de la commune pour les enfants de 3 à 12 ans. Les animateurs proposeront des activités sur le thème de "La nature et son environnement" **Un « SPORT VACANCES »,** en partenariat avec le Conseil Général et encadré par des éducateurs sportifs municipaux, sera mis en place pour les 9/14 ans au stade du bourg du **16 au 20 avril**. L'inscription s'effectue à la semaine. Les programmes sont disponibles en Mairie ou sur le site internet.
Pour tous renseignements, vous pouvez appeler Fabienne Constantin au 05 57 97 18 52 ou au 06 26 74 43 25 ou laisser un message à : enfancejeunesse@labrede-montesquieu.com

A vos agendas...

Rencontre avec Agnès de Lestrade

Mercredi 11 Avril : auteur de littérature jeunesse, à la Bibliothèque pour Tous dans le cadre du festival « Créa môme » (entrée libre)

Randonnée découverte du canton

Dimanche 15 Avril : Destination Saint Selve. Départ le matin de La Brède 10h, Pré de l'Espérance - Arrivée vers 12h - 12h30 à Saint Selve. Pique-nique tiré du sac, avec dégustation de vins gratuite. Après-midi : Découverte de la commune de Saint Selve.

Concertini de Printemps en Grave

du 16 au 21 Avril : Organisé par les Rencontres Musicales Internationales des Graves à l'Auditorium du Domaine de la Sauque.
infos : www.musiqueengraves.com

1er tour et 2e tour de l'élection présidentielle

Dimanche 22 Avril et 6 Mai :
Horaires du scrutin : 8h à 19h salle des Fêtes

2e édition de "Musique et Rugby"

Samedi 12 Mai : Organisée par l'USB RUGBY au stade du bourg. Tournoi d'équipes de rugby loisirs avec en invité d'honneur le Rugby Club Pays de Sommières (Gard). Programme musical, de 12h à minuit : Hors Service, Monalisa Overdrive, Elvis Deppute, Where is Waldo, Les Alozes, Musique Trad, et La Banda d'Ornon assurera l'animation pendant la pause repas. Restauration et buvettes sont prévues sur place. Entrée gratuite.

Brèves

Don du sang

L'Etablissement Français du Sang appelle à la mobilisation de tous : toutes les personnes, âgées de 18 à 70 ans sont invitées à donner leur sang **Vendredi 13 avril, à la salle des Fêtes**.
Se munir d'une pièce d'identité.

Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous.

Où s'adresser :
- soit au tribunal d'instance dont ils relèvent,
- soit au commissariat de police ou à la gendarmerie dont dépend leur commune de résidence ou celle du lieu de travail.

Les électeurs concernés devront déposer leur demande le plus tôt possible.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Céline Pires 05 57 97 76 99

Collecte des déchets verts

Mardi 24 avril 2012
Inscriptions (au plus tard à 16h la veille du 1er jour de la collecte)
- par téléphone (appel gratuit) : 0 805 020 002
- par internet : dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com

Plus d'infos sur www.cc-montesquieu.fr

Modification du PLU

Modification du Plan Local d'Urbanisme

Vous avez été nombreux à venir à l'enquête publique qui s'est déroulée du 3 janvier au 6 février 2012.
Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet de modification. Son rapport est consultable au service urbanisme.
Le Conseil Municipal a approuvé le 21 mars 2012 la modification du PLU. Le règlement d'urbanisme et le plan de zonage modifiés sont disponibles sur le site internet de la commune.

Les anciens combattants

Les Anciens Combattants élargissent leur cercle

Les ACPG-CATM du canton de La Brède (Anciens Combattants Prisonniers de guerre, Combattant d'Algérie, Tunisie, Maroc) informent leurs adhérents des nouvelles dispositions prises par le Comité Directeur de l'Association Départementale.
L'érosion biologique faisant inexorablement son œuvre, l'effectif s'amoindrit tous les ans. L'association, loi 1901, ouverte à tous, élargit son cercle en accueillant les veuves des camarades PG et CATM, leur obtenant la qualité de ressortissante de l'ONAC, avec les avantages appropriés. Des sympathisants viennent également grossir les rangs, apportant à leurs aînés, compétence et disponibilité pour les aider à assurer la pérennité de l'association et conserver l'important patrimoine.
Ils deviendront à leur tour responsables et organisateurs des diverses cérémonies patriotiques annuelles des communes du canton, instants de recueillement collectif au titre du devoir de mémoire, afin que ne tombe dans l'oubli, le souvenir de ceux qui ont donné leur vie à la patrie.
Les ACPG-CATM invitent les personnes qui souhaitent consacrer quelques instants à cette œuvre civique, à venir dans ce cercle de solidarité, dans un climat de profonde amitié.
Contact : Président cantonal : Yves Mauriange au 05 56 20 27 31 ;
Permanence : Mercredi de 9h à 11h, 18 rue Montesquieu 33650 La Brède

Tribunes Libres

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3 500 habitants.

La Brède Ensemble

Si les énergies renouvelables, et notamment le photovoltaïque, constituent en partie une alternative au nucléaire, leur développement ne saurait porter préjudice à l'environnement naturel de nos territoires, ni au cadre de vie de ses habitants.

Tel est pourtant aujourd'hui la menace qui plane sur notre commune, suite au projet d'implantation d' une « ferme » photovoltaïque, porté par un promoteur parisien, au bénéfice d'un propriétaire, dont l'objectif non avoué n'est autre que de percevoir des loyers assurés (sur le principe du fermage) pendant des décennies.

Nous considérons que cette implantation à cet endroit est inadaptée et inopportune, alors même que la Communauté de communes compte sur son territoire des zones d'activités, dont celle de la technopole Bordeaux-Montesquieu qui accueille déjà un parc d'une centaine de panneaux photovoltaïques !

Dans ce dossier, comme dans celui de la LGV, le Maire et sa majorité municipale sont aux avant-postes pour défendre l'intérêt général des Brédois. Il ne s'agit ni plus ni moins que de savoir quel visage nous souhaitons dessiner pour l'avenir de notre commune, et quel cadre de vie nous voulons léguer à nos enfants...

La Brède aux citoyens

Le droit de vote est à la base de la démocratie.
Établi par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, effectif pour l'ensemble de la population en 1944 avec la reconnaissance du droit de vote aux femmes, le droit de vote permet aux citoyens d'exprimer leur volonté.
Nous vivons dans un pays où nous avons ce droit pour lequel tant de peuples luttent, alors ne l'oublions pas et Votons ces 4 dimanches, ce sont des rendez-vous citoyens à ne pas manquer.
Nous citerons cette phrase si juste : "*Si tu ne t'occupes pas de politique, c'est la politique qui s'occupera de toi*" - Michel Chartrand.

laplante • www.laplante.fr • Tél. : 05 56 97 15 05

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède
Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication • Photos : Mairie • Impression : Laplante à Mérignac • Tirage à 1700 exemplaires
Document imprimé avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés durablement • Ne pas jeter sur la voie publique • Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1, place Saint-Jean-d'Étampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex • Tél. : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com • Site web : www.labrede-montesquieu.fr